

Marie Gouyon

Écrivains, photographes, compositeurs…
Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008

Département des études, de la prospective et des statistiques

Écrivains, photographes, compositeurs…

Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008

Writers, photographers, composers… Artist-author members of AGESSA in 2008

Éditeur : Département des études, de la prospective et des statistiques
Lieu d'édition : Paris
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 21 septembre 2015
Collection : Culture chiffres
ISBN électronique : 9782111398559

http://books.openedition.org

Édition imprimée
Date de publication : 1 avril 2011

Référence électronique
GOUYON, Marie. *Écrivains, photographes, compositeurs… : Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008*
In : *Écrivains, photographes, compositeurs… : Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008* [en ligne].
Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques, 2011 (généré le 25 avril 2021).
Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/deps/533>. ISBN : 9782111398559.

culture chiffres

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

Secrétariat général
Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris cedex 01
☎ 01 40 15 79 17 – 01 40 15 79 99

ACTIVITÉS, EMPLOI ET TRAVAIL

Téléchargeable sur le site http://www.culture.gouv.fr/deps 2011-3

Écrivains, photographes, compositeurs… Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008*

Marie GOUYON**

Writers, photographers, composers… Artist-author members of AGESSA in 2008

De plus en plus d'artistes auteurs affiliés

En 2008, l'Agessa rassemble 11 000 artistes auteurs affiliés (encadré, p. 2), répartis sur onze disciplines. Les plus nombreux sont les auteurs du livre – avec 4 300 écrivains, illustrateurs et traducteurs – suivis des photographes (3 450) et des auteurs d'œuvres audiovisuelles[1] (un peu plus de 1 800) (tableau 1).

Les effectifs d'artistes auteurs ont augmenté de 58 % en 15 ans (ils étaient 7 000 en 1994). Cette progression est principalement due aux auteurs d'œuvres audiovisuelles (y compris cinématographiques) dont le nombre a doublé au cours de la période, aux photographes (+ 83 %), aux illustrateurs (+ 79 %) et aux traducteurs (+ 64 %). Certaines populations d'artistes auteurs se sont au contraire contractées : celles des auteurs d'œuvres dramatiques (– 16 %) et des auteurs de compositions musicales (– 13 %) notamment (graphique 1).

Tableau 1 – Répartition des artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline en 2008[3]

Disciplines**	Nombre	%
Photographes	3 447	31
Écrivains	2 038	18
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	1 835	17
Illustrateurs	1 388	13
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	877	8
Traducteurs	876	8
Auteurs du multimédia interactif***	270	2
Auteurs de logiciels	146	1
Auteurs d'œuvres dramatiques	132	1
Chorégraphes	9	-
Ensemble	**11 018**	**100**

Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008, sur la base des revenus d'auteur perçus en 2007.
** Nomenclature établie par l'Agessa.
*** Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.

Source : Agessa/DEPS, 2011

Une population qui se féminise, inégalement selon les disciplines

En 2008, deux artistes auteurs sur trois sont des hommes. Cette surreprésentation masculine est nettement plus marquée que dans l'ensemble de la population active en emploi, composée à 53 % d'hommes[2].

Si la traduction est une discipline aux deux tiers féminine, toutes les autres sont majoritairement masculines, dans des mesures variables : en 2008, les femmes représentent entre 40 % et 50 % des écrivains et des auteurs

* Cette étude a bénéficié du concours actif de Pascal MURGIER, Thierry DUMAS et Samba DIAGNE, respectivement chef du département des artistes et des professions à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, directeur de l'Agessa et chef de projet informatique à l'Agessa. Qu'ils soient ici vivement remerciés.
** Attachée statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au DEPS.
1. En 2006, la catégorie des auteurs d'œuvres cinématographiques (200 en 2005) a été agrégée à celle des auteurs d'œuvres audiovisuelles. Les auteurs d'œuvres audiovisuelles (y compris cinématographiques) sont des réalisateurs, des scénaristes, des dialoguistes, des sous-titreurs, etc.
2. Selon l'enquête Emploi 2008 de l'Insee.
3. La présente étude porte sur les seuls artistes auteurs affiliés à l'Agessa, avec un bref exposé, en encadré, de la situation des assujettis (précomptés).

Directeur de publication : Philippe Chantepie, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques
Responsable des publications : Edwige Millery
2011-3 – avril 2011

Le régime de sécurité sociale des artistes auteurs affiliés

Toute diffusion ou exploitation commerciale par un diffuseur[1] d'une œuvre originale d'un artiste auteur donne lieu au versement d'une rémunération (les droits d'auteur). L'acquisition de l'œuvre (tableau, sculpture, etc.) donne également lieu à rémunération.

Lorsque l'artiste auteur exerce son activité de façon indépendante (non salariée) et qu'il réside fiscalement en France, le versement des droits d'auteur par le diffuseur ou la vente d'œuvres s'accompagnent du prélèvement de cotisations et contributions obligatoires, opération appelée *précompte*. Ces cotisations et contributions sont collectées par deux associations agréées :

– la Maison des artistes pour les œuvres d'arts graphiques et plastiques ;
– l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs, Agessa, pour les activités de création littéraire, dramatique, musicale, audiovisuelle et photographique.

Les cotisations aux assurances sociales (vieillesse, maladie, maternité, invalidité, décès), la CSG et la CRDS sont dues par l'artiste auteur[2] au titre du régime de protection sociale des artistes auteurs (articles L.382-1 à L.382-14 et R.382-1 à R.382-36 du Code de la sécurité sociale) ; ce régime spécifique est rattaché au régime général des salariés.

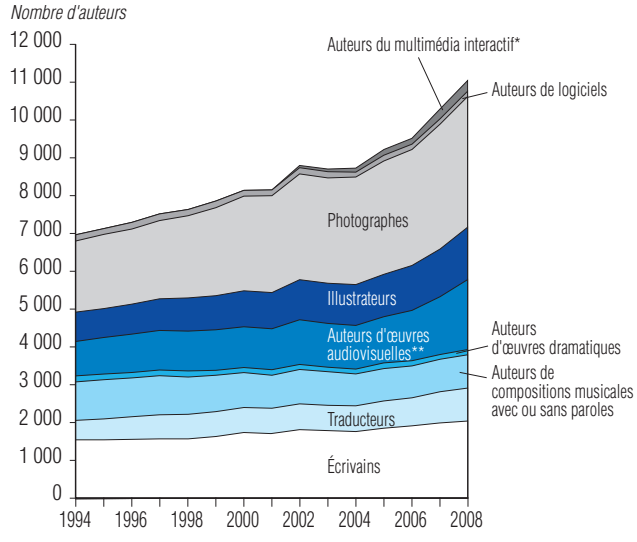
Sous conditions de ressources et s'il en fait la demande, l'artiste auteur est affilié à la Maison des artistes ou à l'Agessa ; à ce titre, il bénéficie des prestations équivalentes à celles du régime général (indemnités journalières, congés maternité, etc.). Pour cela, il doit avoir perçu au cours de l'année civile précédente des revenus d'auteur[3] supérieurs au seuil d'affiliation, soit 900 fois la valeur du smic horaire (7 524 euros de revenus sur l'année 2007, 7 749 euros de revenus sur l'année 2008). Lorsque le seuil d'affiliation n'est pas atteint, l'affiliation ou son maintien peut être prononcé, à titre dérogatoire, par la commission professionnelle de la Maison des artistes ou de l'Agessa, qui juge de l'engagement professionnel de l'artiste auteur. S'il n'est pas affilié, il est dit assujetti (encadré, p. 6).

1. Par exemple, les galeries d'art, les éditeurs, les producteurs de films. Les sociétés d'auteurs (telles que la Sacem, la Scam, la SACD) reversent à l'Agessa les cotisations afférentes aux droits d'auteur qu'elles répartissent.
2. Le diffuseur quant à lui verse à l'Agessa ou à la Maison des artistes une contribution représentant 1 % de la rémunération versée, 1 % des commissions perçues (sociétés de ventes volontaires) ou 1 % de 30 % du chiffre d'affaires issu de la vente d'œuvres artistiques.
3. On entend par revenus d'auteur les revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 %, ou les droits d'auteur bruts s'ils sont déclarés en traitements et salaires.

d'œuvres audiovisuelles, autour de 35 % des illustrateurs mais moins de 20 % des photographes, seulement 10 % des auteurs de compositions musicales et 4 % des auteurs de logiciels (graphique 2).

Minoritaires, les femmes représentent cependant une part croissante des affiliés (28 % des artistes auteurs en 1994, 33 % quinze ans plus tard). Cette féminisation est sensible surtout parmi les écrivains, les auteurs d'œuvres audiovisuelles et dramatiques et les photographes. Dans les autres disciplines, leur part est relativement stable.

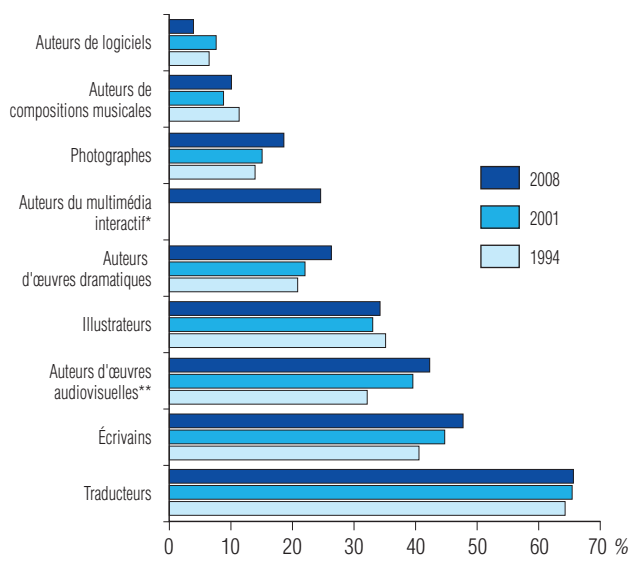
Graphique 1 – Évolution du nombre d'artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline, 1994-2008



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa, de 1994 à 2008. Les effectifs d'une année sont relatifs aux revenus d'auteur perçus l'année précédente.
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : en 1994, l'Agessa comptait 1 530 écrivains, elle en dénombre 2 038 en 2008.

Source : Agessa/DEPS, 2011

Graphique 2 – Les femmes parmi les artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline, 1994, 2001 et 2008



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa dans les principales catégories, en 1994, 2001 et 2008. Les effectifs d'une année sont relatifs aux revenus d'auteur perçus l'année précédente.
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : les femmes représentaient 65 % des traducteurs affiliés à l'Agessa en 1994, 66 % en 2001 et en 2008.

Source : Agessa/DEPS, 2011

Une population relativement âgée, mais qui rajeunit

Les artistes auteurs affiliés à l'Agessa sont âgés en moyenne de 49 ans, soit huit ans de plus que l'âge moyen des actifs occupant un emploi en 2008[4]. Seulement 23 % ont moins de 40 ans, contre 46 % dans l'ensemble de la population active en emploi.

Les auteurs du multimédia interactif sont, de façon générale, beaucoup plus jeunes que leurs confrères des autres disciplines : ils ont en moyenne 39 ans en 2008[5] (graphique 3). 60 % des auteurs de cette discipline ont moins de 40 ans, et 9 % ont moins de 30 ans.

Les illustrateurs ont en moyenne 45 ans ; l'âge moyen des auteurs de logiciels et d'œuvres audiovisuelles ainsi que des photographes et des traducteurs s'établit entre 45 et 50 ans.

Les écrivains et les auteurs de compositions musicales ont en moyenne autour de 52 ans et 20 % d'entre eux ont moins de 40 ans en 2008. Les auteurs d'œuvres dramatiques sont les plus âgés (57 ans en moyenne), avec 41 % d'auteurs de plus de 60 ans et seulement 9 % de moins de 40 ans.

Quinze ans plus tôt, la population des artistes auteurs affiliés à l'Agessa était, globalement et en moyenne, âgée de 56 ans. Ce rajeunissement a concerné l'ensemble des disciplines[6] et particulièrement les auteurs d'œuvres dramatiques et audiovisuelles.

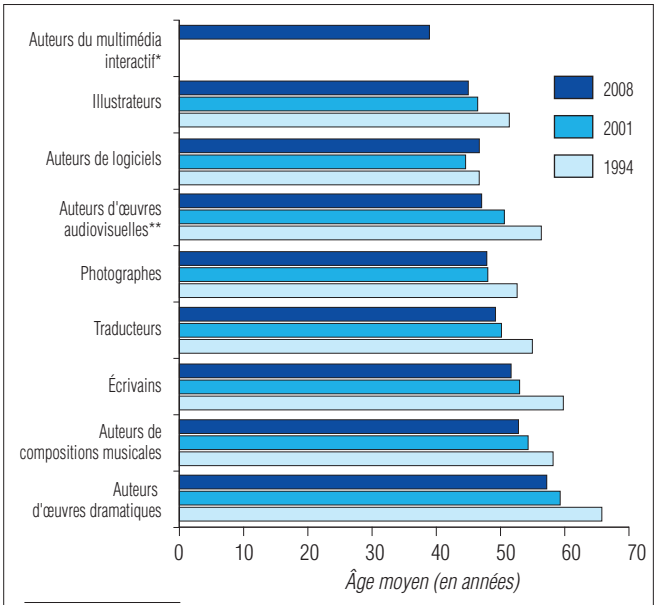
L'Île-de-France moins prépondérante

En 2008, 38 % des artistes auteurs habitent Paris *intra-muros* et 61 % l'Île-de-France[7].

La surreprésentation des franciliens varie de 40 % à 80 % selon les disciplines : elle s'établit entre 70 % et 80 % parmi les auteurs d'œuvres audiovisuelles, musicales et dramatiques, autour de 60 % pour les photographes, écrivains et traducteurs. La moitié des auteurs de logiciels et du multimédia interactif et 40 % des illustrateurs résident en Île-de-France.

Le poids de l'Île-de-France, en termes d'effectifs, tend toutefois à se réduire puisque 68 % des artistes auteurs y résidaient en 1994 (44 % dans la ville de Paris). Ce mouvement de retrait est particulièrement accentué pour les traducteurs, illustrateurs et auteurs de logiciels et beaucoup plus modéré pour les auteurs d'œuvres audiovisuelles et musicales, qui demeurent massivement franciliens (graphique 4).

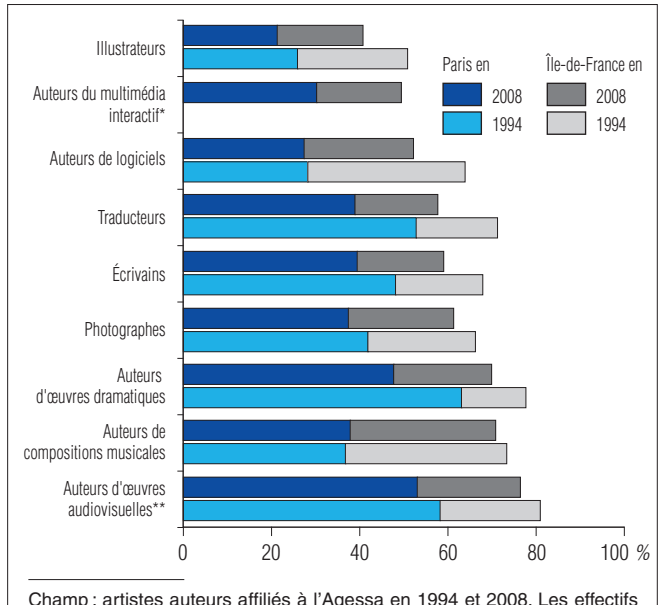
Graphique 3 – Âge moyen des artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline, 1994, 2001 et 2008



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa, en 1994 et 2008. Les effectifs d'une année sont relatifs aux revenus d'auteur perçus l'année précédente.
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : les auteurs d'œuvres dramatiques étaient âgés en moyenne de 66 ans en 1994, 59 ans en 2001 et 57 ans en 2008.

Source : Agessa/DEPS, 2011

Graphique 4 – Répartition géographique des artistes auteurs affiliés à l'Agessa selon la discipline, 1994 et 2008



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 1994 et 2008. Les effectifs d'une année sont relatifs aux revenus d'auteur perçus l'année précédente.
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : parmi les auteurs d'œuvres audiovisuelles, la proportion de résidents en Île-de-France était de 81 % en 1994 (dont 58 % à Paris *intra-muros*) et de 76 % en 2008 (53 % à Paris).

Source : Agessa/DEPS, 2011

4. L'âge moyen dans la population française active occupée est de 41 ans (enquête Emploi 2008, Insee). Les graphistes, peintres, sculpteurs et autres artistes affiliés à la Maison des artistes en 2009 sont âgés en moyenne de 44 ans (Maison des artistes/DEPS, 2011).
5. Parmi les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009, les plus jeunes sont les graphistes, âgés en moyenne de 38 ans.
6. À l'exception du multimédia interactif, qui n'a été introduit qu'en 2002.
7. En 2008, 21 % des personnes occupant un emploi en France vivent dans la région parisienne (enquête Emploi, Insee). Les peintres, graphistes, sculpteurs et autres artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009 sont 31 % à vivre à Paris *intra-muros* et 53 % en Île-de-France (Maison des artistes/DEPS, 2011).

Des revenus d'auteur[8] très dispersés

En 2008, près de 5 800 artistes auteurs déclarent fiscalement des droits en traitements et salaires et 5 850 en bénéfices non commerciaux[9] (BNC) (tableau 2).

Les auteurs d'œuvres dramatiques, audiovisuelles, musicales ainsi que les écrivains et traducteurs déclarent le plus souvent leurs droits en salaires, tandis que les photographes, les auteurs de logiciels et du multimédia interactif déclarent surtout des bénéfices non commerciaux. Les illustrateurs quant à eux déclarent leurs droits d'auteur dans l'une ou l'autre catégorie de revenus.

Le revenu artistique annuel moyen des catégories d'auteurs déclarant leurs droits en traitements et salaires est sensiblement plus élevé que celui des catégories déclarant en BNC : près de 40 000 euros en moyenne pour les premiers en 2008, 29 000 euros pour les seconds[10].

Ces moyennes recouvrent de très fortes disparités d'une discipline à l'autre : les auteurs de compositions musicales déclarent en traitements et salaires des montants près de deux fois plus élevés que les écrivains, et près de trois fois plus importants que les traducteurs. Parmi les disciplines déclarant majoritairement les droits d'auteur en BNC, les auteurs de logiciels déclarent, en moyenne, des bénéfices nettement plus élevés que les autres : près de quatre fois plus que les auteurs du multimédia interactif en 2008.

Toutefois, du fait de la grande hétérogénéité des revenus et des écarts très importants d'un auteur à l'autre au sein d'une même discipline artistique, l'étude du seul revenu moyen ne suffit pas pour appréhender la distribution des droits d'auteur, comme en témoigne la comparaison avec le revenu médian, de 40 % à trois fois moindre que le revenu moyen, selon les disciplines.

Le revenu médian perçu en 2007 s'établit globalement à 17 900 euros de traitements et salaires et à 12 700 euros de bénéfices non commerciaux : qu'il s'agisse de salaires ou de BNC, le revenu médian des auteurs affiliés à l'Agessa est inférieur au salaire annuel net médian des salariés travaillant à temps complet dans le privé et le semi-public, qui s'établit à 19 150 euros en 2007.

La courbe de concentration des revenus artistiques des auteurs (graphique 5) illustre ce phénomène général : la moitié des auteurs se partagent moins de 10 % des revenus (salaires et BNC), tandis que les 10 % d'auteurs les mieux rémunérés en perçoivent à eux seuls plus de la moitié. Ce phénomène est d'autant plus caractéristique de ces populations qu'il est remarquablement stable au cours des dernières années.

La situation d'auteur recouvre donc des réalités très contrastées dont les deux pôles extrêmes sont, d'une part,

Tableau 2 – Déclaration en salaires et en BNC des revenus d'auteur perçus selon la discipline en 2007

	%	Revenus moyens (en €)	Revenus médians (en €)
Déclaration en salaires			
Auteurs d'œuvres dramatiques	92	56 209	18 125
Écrivains	86	33 810	16 333
Traducteurs	86	24 099	17 554
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	86	66 977	24 059
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	81	52 931	27 675
Illustrateurs	37	25 333	13 563
Ensemble	**52**	**39 754**	**17 883**
Déclaration en BNC			
Photographes	99	31 459	14 545
Auteurs du multimédia interactif*	81	19 098	12 786
Auteurs de logiciels	81	67 934	36 667
Illustrateurs	65	26 343	12 171
Ensemble	**53**	**29 164**	**12 730**

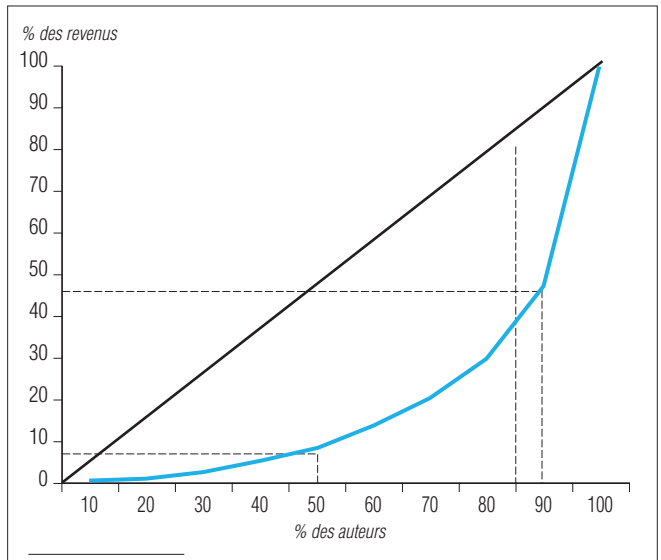
Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008 (revenus d'auteur de 2007).

* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.

Note de lecture : en 2008, 86 % des écrivains déclarent leurs droits d'auteur perçus l'année précédente en traitements et salaires. Le revenu moyen associé est de 33 810 euros (35 945 euros, en euros constants, en 2005) et la moitié des écrivains déclarent moins de 16 333 euros.

Source : Agessa/DEPS, 2011

Graphique 5 – Concentration des revenus des artistes auteurs affiliés en 2008



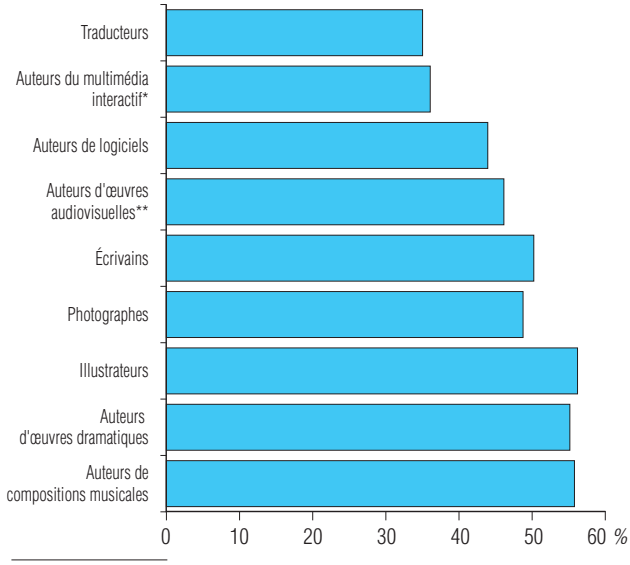
Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008, revenus d'auteur de l'année 2007.

Note de lecture : 50 % des artistes auteurs affiliés en 2008 ont déclaré 8 % de l'ensemble des revenus (salaires et BNC).

Source : Agessa/DEPS, 2011

8. Les sources exploitées couvrent uniquement les revenus issus des activités artistiques et ne tiennent donc pas compte des éventuelles autres sources de revenus des affiliés : elles ne permettent donc pas de mesurer l'ensemble des revenus perçus par les artistes auteurs ni de refléter leur niveau de vie.
9. Plus exactement, près de 5 200 déclarent leurs droits d'auteur uniquement en salaires, 5 250 uniquement en BNC et 600 auteurs déclarent leurs droits tantôt en salaires, tantôt en BNC.
10. À titre de comparaison, les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes déclarent, en 2009, 24 000 euros en moyenne de bénéfices non commerciaux.

Graphique 6 – Part des revenus d'auteur captés par les 10 % d'auteurs les mieux rémunérés selon la discipline, 2007



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 2008, revenus d'auteur de l'année 2007.
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : parmi les auteurs de compositions musicales, les 10 % d'auteurs percevant les revenus d'auteur les plus élevés se partagent 56 % des revenus perçus dans la discipline en 2007.

Source : Agessa/DEPS, 2011

un petit nombre d'auteurs parvenant à vivre très largement de leur activité et, de l'autre, une population nombreuse dont les revenus issus de l'activité artistique sont très faibles. Cette caractéristique varie naturellement d'une discipline à l'autre. Elle est particulièrement marquée pour les œuvres dramatiques et musicales où les 10 % d'auteurs les plus favorisés se partagent plus de la moitié des revenus (graphique 6).

Les revenus issus de la traduction et du multimédia interactif sont moins dispersés : les 10 % d'auteurs les mieux rémunérés déclarent 35 % des revenus de ces deux disciplines[11].

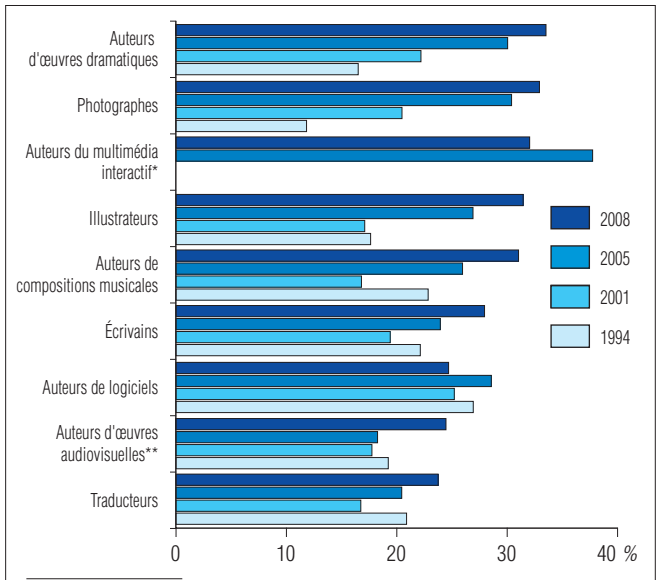
De plus en plus d'artistes auteurs affiliés en deçà du seuil d'affiliation

En 2008, 29 % des artistes auteurs affiliés à l'Agessa déclarent avoir perçu l'année précédente des revenus inférieurs au seuil d'affiliation[12]. Moins de 25 % des traducteurs, des auteurs de logiciels et d'œuvres audiovisuelles sont affiliés en deçà du seuil, tandis que cette proportion s'établit entre 30 % et 35 % pour les auteurs d'œuvres dramatiques, de compositions musicales et du multimédia interactif, des photographes et des illustrateurs.

Cette part a augmenté entre 1994 et 2008 pour la plupart des disciplines et, en particulier, pour les photographes, les illustrateurs et les auteurs d'œuvres dramatiques (graphique 7).

Les auteurs de logiciels, dont les revenus ont sensiblement augmenté au cours de la période, sont les seuls à ne pas s'inscrire dans ce mouvement d'affiliation croissante en deçà du seuil. Le multimédia interactif – très concerné par ce phénomène dans les années qui ont suivi son introduction dans la nomenclature de l'Agessa – s'inscrit désormais en retrait de ce mouvement tout en demeurant à un niveau très élevé d'affiliation en deçà du seuil (un tiers des affiliés sont dans ce cas en 2008). ■

Graphique 7 – Part des artistes auteurs déclarant des revenus inférieurs au seuil d'affiliation selon la discipline, 1994, 2001, 2005 et 2008



Champ : artistes auteurs affiliés à l'Agessa en 1994, 2001, 2005 et 2008 (sur la base des revenus d'auteur perçus l'année précédente).
* Le multimédia interactif est une discipline introduite en 2002.
** Y compris les œuvres cinématographiques.
Note de lecture : les photographes déclarant des revenus d'auteur inférieurs au seuil d'affiliation représentent 12 % des photographes affiliés en 1994 et 33 % en 2008.

Source : Agessa/DEPS, 2011

11. Ces distributions sont proches de celles observées deux ans plus tôt, à l'exception de celle relative aux auteurs de logiciels, pour lesquels les revenus se sont globalement élevés et homogénéisés : 10 % des auteurs déclaraient avoir perçu 56 % des revenus en 2005 et 44 % en 2007.
12. Il peut s'agir d'artistes auteurs dont l'affiliation a été prononcée à l'issue d'un examen de leur dossier individuel par la commission professionnelle de l'Agessa ou qui ont été affiliés au-dessus du seuil mais dont les revenus ont baissé depuis l'affiliation.

Précomptés : les artistes auteurs qui cotisent à l'Agessa sans y être affiliés

Les cotisations et contributions des artistes auteurs sont prélevées à la source sur leurs droits d'auteur par les diffuseurs ou sociétés d'auteurs ; ces derniers les reversent à l'Agessa : les cotisations et contributions sont ainsi dites précomptées[1]. Concernant les précomptés, c'est-à-dire les artistes auteurs qui cotisent à l'Agessa sans y être affiliés, la seule information dont l'organisme dispose est contenue dans les précomptes déclarés par les diffuseurs[2].

De nombreux bordereaux de précompte sont remplis de façon incomplète par les diffuseurs, notamment pour la nature de l'activité des artistes auteurs ; par exemple, plus de 50 000 artistes auteurs sont déclarés en tant qu'« auteurs », 36 000 en tant qu'« autres », sans plus de précision. Ainsi, l'étude des effectifs et des revenus des précomptés à l'Agessa ne peut être détaillée et demeure fragile.

En 2008, l'Agessa dénombre près de 230 000 précomptés[3] (tableau). Lorsque la discipline est identifiée, les auteurs sont le plus souvent déclarés par leurs diffuseurs en tant qu'écrivains (54 000), compositeurs (43 000) ou photographes (13 000). Un peu plus d'un tiers résident en Île-de-France.

En 2008, 12 % des artistes auteurs relevant de l'Agessa ne bénéficiant pas du régime de sécurité sociale des artistes auteurs perçoivent des revenus artistiques supérieurs au seuil d'affiliation (soit plus de 7 749 euros) ; ils sont 9 % parmi les auteurs déclarés comme auteurs compositeurs et 10 % parmi les auteurs déclarés par les diffuseurs en tant qu'écrivains.

Artistes auteurs assujettis à l'Agessa en 2008

	Effectifs			Revenus d'auteurs *(en €)*			
	Effectifs	**%**	**% Île-de-France**	**Moins de 4 000**	**De 4 000 à 7 749***	**De 7 749* à 33 276****	**Plus de 33 276****
Auteurs-compositeurs	43 331	19	23	86	5	6	3
Écrivains	53 605	24	39	83	7	8	2
Photographes	12 910	6	40				
Autres disciplines	29 259	13	46				
« Auteurs »	52 872	23	41				
« Autres »	35 961	16	35				
Ensemble	**227 938**	**100**	**37**	**81**	**7**	**9**	**3**

Champ : artistes auteurs précomptés à l'Agessa au cours de l'année 2008 (revenus d'auteur perçus en 2008).

* 7 749 euros correspond au seuil pour une affiliation au régime de sécurité sociale des artistes auteurs en 2008.

** 33 276 euros correspond au plafond de ressources de la sécurité sociale pour le calcul des cotisations d'assurance vieillesse en 2008.

Note de lecture : en 2008, l'Agessa dénombre 227 938 précomptés ; parmi eux, 37 % sont franciliens. Les écrivains représentent 24 % des précomptés en 2008 et, parmi eux, 39 % résident en Île-de-France. Cette année-là, 12 % (9 % + 3 %) des précomptés perçoivent des revenus d'auteur supérieurs au seuil d'affiliation (7 749 euros ou plus) ; ils sont 10 % parmi les auteurs déclarés comme écrivains, et 9 % parmi les auteurs-compositeurs.

Source : Agessa/DEPS, 2011

1. Il s'agit des cotisations aux assurances sociales (hormis l'assurance vieillesse), de la CSG et de la CRDS. Les cotisations d'assurance vieillesse ne peuvent faire l'objet d'un précompte. En effet, seule la connaissance de l'ensemble des revenus soumis à cotisation vieillesse permettrait d'appeler ces cotisations dans la limite du plafond de la sécurité sociale.
2. Pour les affiliés, l'Agessa dispose de davantage d'informations, ceux-là devant s'identifier auprès de l'organisme lorsqu'ils demandent leur affiliation.
À la Maison des artistes, tous les artistes auteurs, qu'ils soient affiliés ou assujettis, s'identifient auprès de l'organisme lorsqu'ils débutent leur activité. Un an après avoir débuté leur activité, ils peuvent opter pour la dispense de précompte. De plus, les ventes d'œuvres à des particuliers ou par l'intermédiaire des galeries ne font pas l'objet de précompte, l'artiste se chargeant de les déclarer à la Maison des artistes l'année qui suit la perception des revenus. En définitive, le mécanisme du précompte concerne principalement les dessinateurs textile et les graphistes, et pour leur première année d'activité. À l'inverse, sauf à demander leur affiliation, les précomptés relevant de l'Agessa continuent de voir leurs cotisations et contributions sociales prélevées à la source.
3. La Maison des artistes compte un peu plus de 20 000 artistes auteurs assujettis en 2009.



culture chiffres

Secrétariat général
Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris cedex 01
☎ 01 40 15 79 17 – 01 40 15 79 99

EMPLOI, TRAVAIL, ACTIVITÉS

Téléchargeable sur le site http://www.culture.gouv.fr/deps 2011-2

Diversité des carrières d'auteur de l'audiovisuel et du spectacle vivant.
Les auteurs de la SACD, 1997-2008

Marie GOUYON*

Diverse careers amongst audiovisual and live entertainment authors.
SACD Authors, 1997-2008

Sommaire

Une vue d'ensemble 2
L'audiovisuel et le spectacle vivant : deux répertoires très distincts 4
330 000 créations audiovisuelles sont répertoriées 4
La diffusion des œuvres audiovisuelles s'est fortement développée en douze ans 4
Les fictions s'attirent l'essentiel des droits mais représentent moins de la moitié des créations 5
5 % des auteurs concentrent 67 % des contributions à la diffusion audiovisuelle et 50 % des revenus 6
Les femmes représentent un quart des auteurs, des droits et des contributions à la création et à la diffusion 6
Les femmes créent le plus souvent des fictions télévisuelles, tandis que les hommes se concentrent davantage sur les fictions cinématographiques 6
Les auteurs de l'audiovisuel ont en moyenne 49 ans en 2008 7
Plus de 80 % des auteurs vivent en France, dont 80 % en région parisienne 7
Les sociétaires représentent 30 % des auteurs de l'audiovisuel et se partagent 68 % des droits dans ce répertoire 9
Près de 10 000 auteurs interviennent dans le spectacle vivant en 2008 9
Le nombre de créateurs du spectacle vivant a augmenté de 60 % en douze ans 9
Le théâtre est le genre dominant, suivi de la danse 10
5 % des auteurs concentrent 28 % des contributions à la création et 67 % des droits 11
Des disparités selon le sexe 11
Les plus de 50 ans représentent une part croissante des auteurs du spectacle vivant 11
La majorité des auteurs vivent hors de l'Île-de-France 11
Les sociétaires représentent 17 % des auteurs du spectacle vivant et 55 % des droits engendrés par ce répertoire 14
Une typologie des carrières d'auteurs entre 1997 et 2008 15
Type I : Les créateurs actifs du spectacle vivant (18 %) 16
Type II : Les auteurs en retrait du spectacle vivant (17 %) 18
Type III : Les créateurs actifs de l'audiovisuel (10 %) 20
Type IV : La relève « animée » (6 %) 22
Type V : La relève cinématographique (18 %) 24
Type VI : Les éphémères (31 %) 26
Encadrés
Encadré 1 – La SACD : rôle et fonctionnement 2
Encadré 3 – Une typologie des carrières d'auteurs compositeurs dramatiques entre 1997 et 2008 15
Encadré 4 – Caractéristiques distinctives des carrières types : représentations graphiques 28
Méthodologie – Les données transmises par la SACD et leur traitement statistique 32

* Attaché statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au DEPS.

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre la SACD et le DEPS, permettant à ce dernier d'exploiter statistiquement les données recueillies par la SACD. Doivent en particulier être remerciés : Pascal ROGARD, directeur général de la SACD, Debora ABRAMOWICZ, directrice des projets de développements éditoriaux, Jérôme DECHESNE, directeur adjoint de l'audiovisuel, Linda CORNILLEL, directrice du spectacle vivant, Muriel COUTON, directrice du développement et de la coordination, Violeta MATEO, directrice adjointe du développement et de la coordination, Yves LE COËNT, directeur de la gestion des droits et du réseau, Véronique PERLES, directrice des relations auteurs et utilisateurs, Alain CHAPOTEL, directeur adjoint de la gestion des droits pour le pôle gestion collective de l'audiovisuel, et tout particulièrement Christelle FINET, chargée d'étude à la direction du développement et de la coordination.

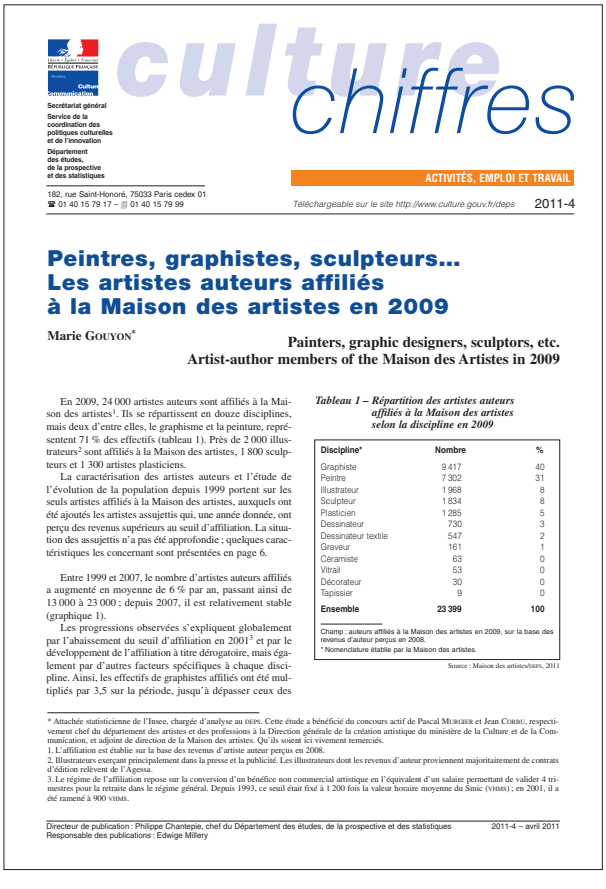
Directeur de publication : Philippe Chantepie, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques 2011-2 – avril 2011
Responsable des publications : Edwige Millery

Marie GOUYON

Diversité des carrières d'auteur de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Les auteurs de la SACD, 1997-2008

Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture chiffres », 2011-2, avril 2011

En 2008, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) a versé 136 millions d'euros de droits à 17 700 auteurs et compositeurs dramatiques. Entre 1997 et 2008, les répertoires gérés par la SACD ont beaucoup évolué, en particulier celui de l'audiovisuel, du fait des mutations technologiques intervenues depuis la fin des années 1990 dans ce secteur : apparition puis généralisation de la télévision numérique terrestre (TNT), développement des chaînes thématiques, etc.
Les auteurs se distinguent nettement les uns des autres selon le répertoire (audiovisuel ou spectacle vivant) auquel ils participent, leur durée et leur volume de production, leur niveau de contributions aux diffusions et aux représentations, ainsi par les montants de droits perçus. La population des auteurs et compositeurs dramatiques reste âgée et très masculine, bien que les femmes y soient de plus en plus nombreuses.



culture chiffres

Secrétariat général
Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques

182, rue Saint-Honoré, 75033 Paris cedex 01
☎ 01 40 15 79 17 – 01 40 15 79 99

ACTIVITÉS, EMPLOI ET TRAVAIL

Téléchargeable sur le site http://www.culture.gouv.fr/deps 2011-4

Peintres, graphistes, sculpteurs… Les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009

Marie GOUYON*

Painters, graphic designers, sculptors, etc. Artist-author members of the Maison des Artistes in 2009

En 2009, 24 000 artistes auteurs sont affiliés à la Maison des artistes[1]. Ils se répartissent en douze disciplines, mais deux d'entre elles, le graphisme et la peinture, représentent 71 % des effectifs (tableau 1). Près de 2 000 illustrateurs[2] sont affiliés à la Maison des artistes, 1 800 sculpteurs et 1 300 artistes plasticiens.
La caractérisation des artistes auteurs et l'étude de l'évolution de la population depuis 1999 portent sur les seuls artistes affiliés à la Maison des artistes, auxquels ont été ajoutés les artistes assujettis qui, une année donnée, ont perçu des revenus supérieurs au seuil d'affiliation. La situation des assujettis n'a pas été approfondie ; quelques caractéristiques les concernant sont présentées en page 6.

Entre 1999 et 2007, le nombre d'artistes auteurs affiliés a augmenté en moyenne de 6 % par an, passant ainsi de 13 000 à 23 000 ; depuis 2007, il est relativement stable (graphique 1).
Les progressions observées s'expliquent globalement par l'abaissement du seuil d'affiliation en 2001[3] et par le développement de l'affiliation à titre dérogatoire, mais également par d'autres facteurs spécifiques à chaque discipline. Ainsi, les effectifs de graphistes affiliés ont été multipliés par 3,5 sur la période, jusqu'à dépasser ceux des

Tableau 1 – Répartition des artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes selon la discipline en 2009

Discipline*	Nombre	%
Graphiste	9 417	40
Peintre	7 302	31
Illustrateur	1 968	8
Sculpteur	1 834	8
Plasticien	1 285	5
Dessinateur	730	3
Dessinateur textile	547	2
Graveur	161	1
Céramiste	63	0
Vitrail	53	0
Décorateur	30	0
Tapissier	9	0
Ensemble	**23 399**	**100**

Champ : auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009, sur la base des revenus d'auteur perçus en 2008.
* Nomenclature établie par la Maison des artistes.

Source : Maison des artistes/DEPS, 2011

* Attaché statisticienne de l'Insee, chargée d'analyse au DEPS.

Cette étude a bénéficié du concours actif de Pascal MURGIER et Jean CORBU, respectivement chef du département des artistes et des professions à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, et adjoint de direction de la Maison des artistes. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

1. L'affiliation est établie sur la base des revenus d'artiste auteur perçus en 2008.
2. Illustrateurs exerçant principalement dans la presse et la publicité. Les illustrateurs dont les revenus d'auteur proviennent majoritairement de contrats d'édition relèvent de l'Agessa.
3. Le régime de l'affiliation repose sur la conversion d'un bénéfice non commercial artistique en l'équivalent d'un salaire permettant de valider 4 trimestres pour la retraite dans le régime général. Depuis 1993, ce seuil était fixé à 1 200 fois la valeur horaire moyenne du Smic (VHMS) ; en 2001, il a été ramené à 900 VHMS.

Directeur de publication : Philippe Chantepie, chef du Département des études, de la prospective et des statistiques 2011-4 – avril 2011
Responsable des publications : Edwige Millery

Marie GOUYON

Peintres, graphistes, sculpteurs… Les artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes en 2009

Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture chiffres », 2011-4, avril 2011

En 2009, la Maison des artistes affilie 24 000 artistes auteurs, principalement graphistes et peintres. Leur nombre s'est élevé en moyenne de 6 % par an entre 1999 et 2006 et est relativement stable depuis 2007.
Près de 60 % des artistes auteurs affiliés sont des hommes. Toutefois, les femmes sont de plus en plus nombreuses, en particulier parmi les plasticiens, les peintres et les graveurs. Les artistes auteurs sont âgés en moyenne de 44 ans et vivent pour plus de la moitié en Île-de-France.
La moitié se partage 15 % de l'ensemble des revenus d'artistes auteurs affiliés à la Maison des artistes, tandis que les 10 % d'artistes auteurs les mieux rémunérés concentrent à eux seuls 43 % de ces revenus.

Résumé

En 2008, l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) affilie 11 000 artistes auteurs, principalement du livre, de la photographie et de l'audiovisuel. Leur nombre s'est élevé de 58 % au cours des quinze dernières années.

Les deux tiers des artistes auteurs affiliés sont des hommes. Toutefois, les femmes sont de plus en plus nombreuses, en particulier parmi les écrivains, les photographes et les auteurs d'œuvres audiovisuelles et dramatiques. La population des artistes auteurs est assez âgée (49 ans en moyenne) et fortement implantée en Île-de-France.

La moitié se partage moins de 10 % de l'ensemble des revenus d'auteurs affiliés à l'Agessa, tandis que les 10 % d'artistes auteurs les mieux rémunérés concentrent à eux seuls plus de la moitié de ces revenus.

Abstract

*In 2008, France's association for managing artist-authors' social security, AGESSA (*Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs*) had 11,000 artist-author members, mainly in the books, photography and audiovisual fields. Member numbers have risen 58% over the last fifteen years.*

Two-thirds of artist-author members are men. However, the number of women is increasing, particularly writers, photographers and authors of audiovisual and dramatic works. The artist-author population is relatively old (average age 49), and with strong representation in the Île de France.

About 50% of its members share in less than 10% of AGESSA members' total artist-author revenue, whilst some 10% of the wealthier artist-authors are responsible for half of this income.

Tous les documents publiés par le DEPS sont téléchargeables sur http://www.culture.gouv.fr/deps

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ces documents, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique. Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse contact.deps@culture.gouv.fr

Fabrication : TRANSFAIRE – 04250 Turriers